

Procès verbal

Le mardi 21 avril 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 14 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Laury MAYEUX.

Secrétaire de la séance : Pauline ROUSSELOT

Présents : Laury MAYEUX, Bertrand DEFOIS, Sophie VERGNES, Claude-Henri DUBOIS, Pauline ROUSSELOT, Valentin MARTY, Carole CUGNY

Représentés :

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- 1 - APPROBATION du CFU (Compte Financier Unique) 2025
- 2 - AFFECTATION DES RESULTATS
- 3 - FISCALITE 2026 - Vote des Taux
- 4 - ETUDE et VOTE du BUDGET 2026
- 5 - QUESTIONS DIVERSES

Délibérations du conseil :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 (N° DE_032_2026)

Vote du Budget Primitif 2026

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Laury MAYEUX, Maire, a procédé à l'examen du Budget Prévisionnel.

Après les discussions engagées article par article, Madame le Maire a procédé au vote du budget.

Section de fonctionnement

Dépenses : 260 486.55 Recettes : 260 486.55

Section d'investissement

Dépenses (votes) : 89 052.04 Recettes : 89 052.04

Le budget est à l'équilibre. Délibération prise à main levée

Délibération : adoptée



APPROBATION DU CFU - COMPTE FINANCIER UNIQUE (N° DE_030_2026)

AFFECTATION DE RÉSULTAT

APPROBATION du Compte Financier Unique (CFU)

Mme le Maire présente le CFU :

- L'excédent de Fonctionnement est de : **164 342.59€.**
- Le déficit d'Investissement de **3 413.04€ est comblé par l'excédent de Fonctionnement.**
- L'excédent de Fonctionnement de 2025 reporté sur 2026 est de : **160 929.45€**

Le CFU et L'AFFECTATION DE RÉSULTAT sont approuvés par l'ensemble des membres du Conseil Municipal présents, Mme le Maire n'a pas pris part au vote.

Délibération : adoptée

VOTE des TAUX D'IMPOSITION 2026 (N° DE_031_2026)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du maintien de la fiscalité existante, les taux de référence demeurent :

	<u>Base</u>	<u>Taux</u>	<u>Produit</u>
Taxe Foncière Bâti	105 400 €	29.60 %	31 198.4 €
Foncier Non Bâti	4 800 €	67.70 %	3 249.6 €
Taxe d'habitation	82 300 €	7.30 %	6 007.9 €
CFE	5 700 €	13.59 %	774.63 €

Totalisation des ressources fiscales prévisionnelles pour 2026 : 41 230.53€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, donne son accord sur cette proposition et décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

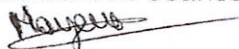
La présente délibération est votée et à main levée et à l'unanimité des membres présents.

Délibération : adoptée

QUESTIONS DIVERSES

- Remerciement à Anne REMOND qui conserve la gestion des clés de l'église
- Détérioration du sol de la sacristie

Laury MAYEUX
Président de séance



Pauline ROUSSELOT
Secrétaire de séance

